

Atelier n°3

« Valoriser la position carrefour et l'attractivité du territoire »

Comité technique agenda 21

Compte rendu réunion du 17 mars 2015

Présents	Absents	Secrétaire de séance
<ul style="list-style-type: none">Anne-Marie QueffelecThomas PeronFrançoise DoucetFrançois RivoalManon FilySophie DenielVéronique Muzeau	<ul style="list-style-type: none">[Noms des absents]	<ul style="list-style-type: none">Véronique Muzeau

Pièces-jointes : Listing INSEE des entreprises de la CCAM

L'atelier 3 « Valoriser la position carrefour et l'attractivité du territoire » du Comité technique agenda 21 de la CC de l'Aulne Maritime s'est réuni le 17 mars 2015 pour aborder la question de l'attractivité du territoire.

PARTIE 1. Etat des lieux des acteurs économiques

1. Retour sur le projet du Groupe Ouest à Plounéour-Trez

La commune de Plounéour-Trez, lieu-dit La Gare, possédait une **friche agricole** – un entrepôt d'échalote – dont elle ne savait encore que faire et qui contenait de l'**amiante**. Après concertation, les élus ont imaginé un projet d'envergure : partir du bâtiment existant et développer un **pôle de développement majeur du cinéma long métrage de fiction**.

En 2007 – 2008, une étude de réhabilitation de l'entrepôt a été lancée et l'association d'intérêt général « **Le Groupe Ouest** » s'est créée. La première tranche de travaux a débuté fin 2010 et s'est finalisée en 2012. L'objectif était alors de rénover le bâtiment de la manière la plus **exemplaire** possible (ouate de cellulose, toit chauffant, VMC double flux, double vitrage, etc.) ; mais le chantier a aussi été l'occasion de découvrir de nouveaux matériaux, de former les entreprises locales, de développer des partenariats locaux, de faire de l'animation sur le territoire et de faire la promotion du projet.

La première tranche du chantier a coûté 1,5 millions d'euros, soit 1 800 euros/m². Aujourd'hui Le Groupe Ouest est propriétaire du bâtiment et est soutenu financièrement par des partenaires publics (Département, Région, Etat, Europe) et des partenaires privés (implication en mécénat d'entreprises régionales autour du Crédit Agricole du Finistère). Un nouvel outil financier est actuellement mis en place : le Breizh Film Fund.

Depuis 2008, 65 films de qualité bien qu'à petits budgets ont été soutenus par Le Groupe Ouest dont *Godless* de Ralitz Petrova (2015), *History of Fear* de Benjamin Naishtat (2014), ou encore *Tikkun* d'Avishai Sivan (2011). De nombreux films ont été primés lors de festivals internationaux.

Aujourd'hui, cet ambitieux projet permet non seulement de **dynamiser le tissu économique** local (commerces de proximité, restaurants, hôtels, etc.), mais aussi de faire vivre la commune et d'**entretenir les bâtiments** (les logements secondaires sont prêtés par les habitants sous forme de mécénat), de susciter des vocations et de **promouvoir la culture** (un BTS et une licence professionnelle se sont ouverts à proximité du Groupe Ouest), de donner de la **visibilité** au territoire à travers son projet, d'être classé prioritaire dans l'**aménagement numérique** du territoire breton et encore de **s'ouvrir au monde** (des équipes de tournage du monde entier viennent à Plounéour-Trez : Argentine, Uruguay, Israël, Roumanie, Bulgarie, Pays-Bas, Suisse, Belgique, etc.).

L'idée d'un **cluster** de l'image dans la région n'est pas non plus à exclure.

Il s'agit là d'un projet osé, ambitieux, mais qui a surtout été possible grâce à l'esprit visionnaire d'un seul homme, à un portage politique fort et à la mobilisation des acteurs locaux. Un projet territorial optimiste et exemplaire en matière de DD.

2. Attractivité et diversité économiques du territoire

En quoi consiste l'attractivité économique ? S'agit-il d'attirer de nouveaux acteurs et/ou de nouvelles entreprises ? Pas nécessairement car :

- ↳ Inciter de nouveaux acteurs à s'installer sur le territoire se révèle toujours difficile. La mobilité des acteurs reste faible et toute implantation est généralement historiquement marquée (ex : l'entreprise LIVBAG-AUTOLIV s'est implantée à Pont-de-Buis lès Quimerch du fait de l'existence de NobelSport qui s'est elle-même développée à l'époque de la poudrerie de Louis XIV).
- ↳ Le territoire est déjà marqué par la présence d'une grande diversité d'acteurs économiques (environ 500 ?) avec de « grandes catégories » qui se détachent néanmoins (ex : abondance des entreprises du numérique sur Rosnoën et de la santé sur Le Faou).

Le **mode de valorisation diffère** selon les secteurs d'activité : on ne valorise pas de la même façon un artisan et un industriel, ou un hôtel et une entreprise du numérique, de même qu'on valorise différemment un travailleur indépendant/ une PME et une association (qui est aussi une entreprise).

L'objectif serait donc plutôt de **fédérer les acteurs existants** pour leur donner plus de force.

3. Identification des besoins des acteurs économiques

- Visibilité (« nous sommes au bout du monde »)
- Crédibilité (des structures de taille modeste, un peu à l'écart des réseaux ou inclus dans des réseaux marginaux)
- Echanges et coopérations inter-entreprises, synergies : créer des opportunités d'affaires, des moments d'échange pour les entreprises entre elles (et non pas entre entreprises et institutionnels).
- Souplesse (administrative, logistique, etc)

Les élus de Rosnoën mènent l'enquête pour identifier les besoins des entreprises du bourg.

- ↳ A l'échelle de la CCAM, un étudiant vient faire une **étude** de 6 mois sur la **revitalisation économique des centres-bourgs** et donc interroger en priorité les commerçants mais pas seulement.

PARTIE 2. Quels outils et quelles ressources financières ?

1. Cluster

La création d'un cluster (ou grappe de talents) permettrait de favoriser les échanges entre entreprises d'un même secteur sur un micro-territoire et, de l'extérieur, donne une image plus imposante. Un cluster est un **réseau d'entreprises** à la fois complémentaires et concurrentes qui souhaitent atteindre une certaine taille critique et développer des synergies (ex : répondre en commun à des appels d'offre). Toutefois, un cluster ne se décrète pas. La collectivité peut sensibiliser mais la création effective reste du ressort des entreprises.

2. Financement des déplacements des entreprises locales

Soutien de la collectivité très concret (exemple allemand) : payer les déplacements des clients lointains jusqu'aux entreprises de la CCAM ; payer les déplacements des entrepreneurs locaux pour aller à Paris ou ailleurs ; payer les participations aux forums, etc.

3. Le projet Breizh Tech

Le projet French Tech – 215 millions d'euros – a pour but de valoriser les entreprises françaises du numérique à travers une marque qualité et d'accélérer la création de *start up* (conseil personnalisé, experts, mise à disposition de personnels, de services et de moyens). L'objectif du projet est de compresser le temps entre l'idée d'un porteur de projet et la création de l'entreprise en facilitant le groupement de partenaires.

Il existe un tissu d'entreprises du numérique important sur le Pays de Brest (principalement à Telecoms Bretagne) et à Lannion. Toutefois, l'Aulne Maritime possède également de nombreuses **compétences numériques** et a donc toute sa place dans le projet territorialisé « Breizh Tech ».

Cependant, la visibilité de nos entreprises ne risque-t-elle pas d'être « noyée » dans un territoire assez vaste (nord Bretagne) ?

4. Forum des entreprises

La collectivité pourrait aussi faciliter la rencontre des entreprises du territoire, notamment du numérique, via l'organisation de forum, par exemple du numérique, où les artisans, les entreprises du BTP, de l'agroalimentaire et du tourisme.

Mais n'est-ce pas plutôt du ressort du club d'entreprises ? Travailler en collaboration ?

5. Tiers lieux

A moindre échelle, l'un des moyens permettant de fédérer les acteurs locaux (TPE, indépendants, libéraux) serait la création de « tiers lieux » où ils pourraient se retrouver et éventuellement travailler ensemble (espace de co-working).

Projets en cours :

- ↳ A Rosnoën, volonté de faire vivre le restaurant Asie Breizh qui va rouvrir en le « connectant » ; de proposer à la location des bureaux en centre-bourg et de mettre en place un lieu de sociabilité et de détente (partenariat avec l'établissement public [Foncier de Bretagne](#) et le CAUE).
- ↳ Au Faou, volonté de créer un espace de co-working dans les locaux de la Mairie, profitant de l'installation du réseau Entreprendre au féminin.

Une stagiaire du Pays de Brest fait actuellement une étude sur les tiers lieux : à contacter.

6. Tourisme d'affaires

- Pour profiter de la centralité de la CCAM attirer au moins ponctuellement des entreprises extérieures au territoire, d'autres collectivités, lors de l'organisation de réunions.
- Initier un tourisme d'affaires à la journée (bénéfiques aux restaurants locaux)
- Proposer un lieu de congrès, avec équipements (visioconférence).

Il existe déjà des lieux de congrès mais insuffisants : La vieille renommée, an Heol ou hors communauté de communes, le Juvenat, etc.

Trouver un lieu qui puisse remplir cette fonction ? La discothèque le 29 en journée ?

PARTIE 3. Réunion suivante

Prochain rendez-vous :

Mardi 31 mars 2015 de 18h00 à 20h00 (Annulé)

Jeudi 22 avril de 17h00 à 19h00 (A annuler ?)

Ordre du jour :

1. Affiner les modes de valorisation des différents secteurs économiques représentés sur le territoire
2. Remplir les fiche-actions